

## CONDITIONS GÉNÉRALES

Les conditions générales suivantes (ci-après dénommées « **Conditions générales** ») s'appliquent à la participation aux « **Jeux-concours EXPERIENCE Week** » composés de 3 (trois) jeux-concours (ci-après dénommés « **Jeux-concours** », individuellement « **Jeu-concours** ») :

1. HUGO BOSS AG, Holy-Allee 3, 72555 Metzingen, Allemagne (« **HUGO BOSS** ») est l'organisateur et le promoteur des Jeux-concours.
2. En vertu des présentes Conditions générales, les participants doivent être membres de la HUGO BOSS EXPERIENCE, être âgés d'au moins 18 ans et résider en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, en Suisse, en Espagne, aux Pays-Bas ou en Autriche. Les Jeux-concours ne sont pas valides dans les pays où ils sont interdits par la loi. Les personnes résidant dans des pays soumis à des contrôles, des sanctions ou d'autres lois ou règles applicables à ces Jeux-concours ne sont pas autorisées à participer aux Jeux-concours.

## PRIX

3. Il y aura 3 (trois) gagnants au total pour 3 (trois) prix à remporter, à savoir :
  - a. **Prix 1 : Expérience à Dubaï pour deux personnes – Du 21 au 25 novembre 2023**
    - Deux (2) vols aller-retour en classe économique depuis le pays de résidence du gagnant jusqu'à l'aéroport international de Dubaï (DXB)
    - Trois (3) heures d'accès à la piscine AURA Skypool avec une séance de yoga le matin
    - Expérience désert
    - Dîner dans un restaurant arabe traditionnel
    - Un crédit shopping de 8 000 AED (environ 2 000 EUR) pour le gagnant et la personne accompagnatrice à dépenser dans la boutique BOSS du Dubai Mall
    - Quatre (4) nuits d'hébergement pour deux personnes dans un hôtel cinq étoiles du centre-ville de Dubaï, sélectionné à la seule discrétion de HUGO BOSS
    - Deux (2) navettes d'aéroport, une (1) pour le trajet de l'aéroport à l'hôtel réservé par HUGO BOSS et une (1) pour le trajet de retour de l'hôtel à l'aéroport. Pour un gagnant et une personne l'accompagnant
    - Service de navette pour les événements organisés par HUGO BOSS à Dubaï

La valeur totale du prix est estimée à 7 000 EUR/6 046 GBP.

## **b. Prix 2 : Expérience mode pour deux personnes – Du 13 au 15 décembre 2023**

- Une visite du siège de HUGO BOSS AG situé à Holy-Allee 3, 72555 Metzingen, en Allemagne, pour le gagnant et une personne l'accompagnant
- Deux (2) vols aller-retour en classe économique à la discrétion de la personne gagnante depuis son pays de résidence vers l'aéroport de Stuttgart (STR) ou deux (2) billets de train aller-retour à la discrétion de la personne gagnante depuis l'Allemagne, la France, la Suisse ou l'Autriche vers Stuttgart en Allemagne
- Deux (2) nuits d'hébergement pour deux personnes dans un hôtel quatre étoiles de Metzingen, sélectionné à la seule discrétion de HUGO BOSS
- Navettes entre l'aéroport de Stuttgart ou la gare centrale de Stuttgart, et l'hôtel et le siège de HUGO BOSS AG
- Crédit shopping de 1 500 EUR pour le gagnant et une personne accompagnatrice à dépenser dans la boutique HUGO BOSS VIP de notre campus

La valeur totale du prix est estimée à 2 500 EUR/2 150 GBP.

## **c. Prix 3 : Expérience tennis pour deux personnes – Du 18 au 20 mai 2024**

- Deux (2) billets de catégorie « Corporate Hospitality » pour assister à la finale des Internationaux d'Italie le 19 mai 2024 à Rome en Italie, pour le gagnant et une personne l'accompagnant
- Deux (2) vols aller-retour en classe économique depuis le pays de résidence du gagnant jusqu'à l'aéroport de Rome (FCO)
- Deux (2) nuits d'hébergement pour deux personnes dans un hôtel quatre étoiles de Rome, sélectionné à la seule discrétion de HUGO BOSS
- Crédit shopping de 2 000 EUR pour le gagnant et une personne accompagnatrice à dépenser dans la boutique HUGO BOSS de Rome
- Deux (2) navettes d'aéroport, une (1) pour le trajet de l'aéroport à l'hôtel réservé par HUGO BOSS et une (1) pour le trajet de retour de l'hôtel à l'aéroport.
- Service de navette entre l'hôtel et le tournoi de tennis

La valeur totale du prix est estimée à 9 000 EUR/7 773 GBP.

4. Les prix ne peuvent pas faire l'objet d'un héritage et ne peuvent être vendus, transférés, échangés et/ou remboursés en espèces. Tout crédit shopping non utilisé le jour de la visite dans la boutique BOSS concernée est perdu.
5. Il incombera aux vainqueurs et aux personnes accompagnatrices d'obtenir à leurs frais les visas éventuellement nécessaires, de payer les taxes locales applicables, ainsi que toute autre taxe ou tout impôt, tel que les droits de douane ou autres taxes liées aux prix. Sauf dans les cas définis dans la clause 3 des prix, HUGO BOSS n'est pas responsable du transport, des repas et autres dépenses (par exemple perte de bagages) à Dubaï, Rome ou Metzingen, ni du transport vers et depuis l'aéroport de départ dans le pays de résidence du gagnant et de la personne qui l'accompagne, ni de toute autre dépense liée au prix, ni de l'assurance voyage. Les vainqueurs et les personnes accompagnatrices doivent disposer des

documents de voyage appropriés pour entrer aux Émirats arabes unis, en Italie ou en Allemagne. HUGO BOSS ne sera pas responsable en cas de rejet de la demande de visa par les autorités compétentes. Dans ce cas, le prix sera considéré comme ayant été refusé par le gagnant et HUGO BOSS se réserve le droit d'offrir le prix à un autre participant éligible ou de n'attribuer le prix à personne.

## PARTICIPATION ET SÉLECTION DU GAGNANT

6. Les Jeux-concours respectifs débutent aux dates suivantes :

- a. Prix 1 – 23 octobre 2023, 00 h 01 CEST
- b. Prix 2 – 25 octobre 2023, 00 h 01 CEST
- c. Prix 3 – 27 octobre 2023, 00 h 01 CEST

Tous les Jeux-concours se terminent le **29 octobre 2023 à 23 h 59 CEST** (ci-après dénommée « **Période de promotion** »).

7. Pour participer aux Jeux-concours, le client doit cliquer sur le bouton « Participer maintenant » dans l'e-mail de la newsletter ou sur les bannières respectives du site Internet (<https://www.hugoboss.com/ch/fr/boss-experience/>). En cliquant sur le bouton, un formulaire d'inscription en ligne pour le Jeu-concours concerné s'ouvrira. Pour participer, le client doit préciser les informations suivantes :

- E-mail enregistré chez HUGO BOSS
- Prénom
- Nom

En cliquant sur le bouton « Envoyer », les personnes acceptent les présentes Conditions générales de participation. Toute inscription effectuée en dehors de la Période de promotion susmentionnée ne sera pas éligible. Si le client indique une adresse e-mail différente de celle qu'il a enregistrée pour le programme HUGO BOSS EXPERIENCE, sa participation au Jeu-concours n'est pas valable.

8. Les 3 (trois) gagnants des Jeux-concours seront tirés au sort parmi toutes les inscriptions valides à l'aide d'un générateur de sélection aléatoire en ligne le 31 octobre 2023 et seront informés par HUGO BOSS par e-mail dans un délai de 2 (deux) jours suivant la désignation

des gagnants. Les gagnants perdront leur droit au prix s'ils ne le réclament pas valablement dans les 3 (trois) jours suivant la réception de la notification du prix. Dans leur e-mail de réponse, les gagnants doivent confirmer qu'ils acceptent le prix et fournir une copie de leur pièce d'identité et de celle de la personne qui les accompagne (indiquant leur âge et leur résidence/citoyenneté) ainsi que d'autres informations (par exemple leur adresse) afin de prendre les dispositions nécessaires pour recevoir le prix. Si le gagnant ne répond pas à l'e-mail dans un délai de 3 (trois) jours, ne fournit pas les informations demandées ou ne remplit pas les conditions de participation (ce qui sera décidé par HUGO BOSS à sa seule discrétion), le gagnant perdra son droit au prix. HUGO BOSS est en droit de désigner un(e) autre gagnant(e) en réalisant un tirage au sort parmi les participants restants.

9. Une fois que les gagnants auront réclamé leurs prix, ils seront contactés par HUGO BOSS par e-mail afin de régler tous les détails relatifs aux prix.

## ÉLIGIBILITÉ

10. En vertu des présentes Conditions générales, les participants doivent être membres de la HUGO BOSS EXPERIENCE, être âgés d'au moins 18 ans et résider en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, en Suisse, en Espagne, aux Pays-Bas ou en Autriche. La personne accompagnatrice choisie par le gagnant doit également être âgée d'au moins 18 ans et doit résider dans le même pays que le gagnant.
11. Chaque participant ne peut participer à chaque Jeu-concours qu'une fois.
12. La participation aux Jeux-concours est gratuite et n'est pas conditionnée à l'achat de produits HUGO BOSS.
13. Le Jeu-concours n'est pas ouvert aux employés de HUGO BOSS AG et/ou filiales du groupe HUGO BOSS ni à toutes personnes ayant un lien professionnel avec le Jeu-concours ni aux membres de leurs familles et conjoints.
14. HUGO BOSS se réserve le droit de vérifier si un participant peut participer au Jeu-concours. HUGO BOSS est notamment en droit de s'informer sur l'âge des gagnants et de la personne accompagnatrice afin qu'ils confirment leur identité en leur demandant une pièce d'identité en cours de validité.
15. Toute participation illisible, incomplète ou frauduleuse sera rejetée. Toute participation ou tentative de participation au Jeu-concours qui, de l'avis de HUGO BOSS, n'est pas conforme aux présentes Conditions générales ou est, par nature, injuste pour les autres participants

(ce qui peut inclure, à titre d'exemple uniquement, la tricherie, le piratage, la tromperie et/ou l'utilisation de robots ou d'autres programmes automatisés) peut être exclue du Jeu-concours ou, si elle est sélectionnée comme une participation gagnante, le participant concerné pourra être privé du prix et un autre gagnant sera sélectionné conformément aux présentes Conditions générales.

## RESPONSABILITÉ

16. Les Conditions générales de ce Jeu-concours peuvent être consultées, téléchargées et imprimées à l'adresse [https://www.hugoboss.com/ch/fr/crm/ExperienceWeek\\_Raffles.html](https://www.hugoboss.com/ch/fr/crm/ExperienceWeek_Raffles.html)
17. HUGO BOSS ne sera pas tenu responsable si, sans qu'il y ait faute de sa part, les e-mails ne peuvent être délivrés pour quelque raison que ce soit, à condition que ni HUGO BOSS ni ses auxiliaires d'exécution n'aient agi de manière intentionnellement fautive ou par négligence grave.
18. HUGO BOSS décline toute responsabilité eu égard à toute perturbation technique ou autre, y compris celles résultant d'une défaillance de son réseau, site Web, ordinateur, etc. qui rendrait la participation au Jeu-concours impossible.
19. HUGO BOSS se réserve le droit de modifier, d'annuler, de résilier, de suspendre ou d'interrompre le Jeu-concours, en tout ou en partie, à son entière discrétion à tout moment si tout ou partie du Jeu-concours ne peut pas se dérouler comme prévu du fait de toute cause échappant au contrôle de HUGO BOSS, entre autres, un virus informatique, un cas de force majeure, une panne technique ou une intervention humaine non autorisée susceptible de corrompre ou d'affecter la gestion, la sécurité, l'impartialité, l'intégrité ou le bon déroulement du Jeu-concours. Si HUGO BOSS interrompt le Jeu-concours conformément au présent paragraphe, les participants en seront informés sans délai.
20. HUGO BOSS n'offre aucune garantie quant à la qualité ou à l'adéquation d'un prix. HUGO BOSS sera uniquement responsable au titre des préjudices subis par le participant, dans le cadre de sa participation au Jeu-concours ou de l'acceptation ou utilisation d'un prix, qui sont dus à une négligence grave ou à une faute intentionnelle de sa part ou de la part de l'un de ses agents d'exécution ou que le participant subit et qui sont le résultat de la violation d'une obligation contractuelle essentielle (à savoir, une obligation dont l'exécution est une condition préalable au déroulement du Jeu-concours et une obligation dont le participant était légitimement en droit d'attendre que HUGO BOSS la respecte). Cette limite de responsabilité ne s'applique pas aux dommages résultant d'une infraction ayant entraîné

la mort, des lésions corporelles et/ou une maladie du participant, ni aux réclamations fondées sur toute loi applicable en matière de responsabilité du fait des produits défectueux (Produkthaftungsgesetz) ou à toute autre responsabilité qui ne peut être exclue en vertu de la loi.

## DIVERS

21. Vous pouvez obtenir les Conditions générales du programme HUGO BOSS EXPERIENCE à l'adresse <https://www.hugoboss.com/ch/fr/about-hugo-boss/terms-and-conditions-experience/terms-conditions-experience.html>.
22. Tout recours en justice est exclu.
23. Le droit allemand s'applique. Si un participant a sa résidence habituelle au moment de sa participation au Jeu-concours dans un autre pays de l'Union européenne, toutes les dispositions obligatoires de son droit local s'appliqueront indépendamment du droit allemand.
24. Pour toute question concernant les présentes Conditions générales ou le Jeu-concours, veuillez contacter HUGO BOSS à l'adresse suivante :

HUGO BOSS AG

(enregistrée auprès du Tribunal du district de Stuttgart, Allemagne, sous le numéro HRB 36 06 10)

Holy-Allee 3

72555 Metzingen

Allemagne

ou par e-mail à l'adresse [hbme\\_crm\\_sweepstake@hugoboss.com](mailto:hbme_crm_sweepstake@hugoboss.com)

## PROTECTION DES DONNÉES

Dans le cadre de la participation aux Jeux-concours, nous vous informons que nous procédons au traitement de données personnelles vous concernant, sans que cela n'impacte les autres conditions générales de participation. Vous n'êtes pas obligé de fournir vos données personnelles. Veuillez toutefois noter que vous ne pourrez pas participer aux Jeux-concours si vous ne fournissez pas vos données dans la mesure décrite.

Nous traiterons les données personnelles telles que votre nom, votre adresse, votre photo, conformément aux conditions de participation aux Jeux-concours, par ex., pour la gestion des déplacements. Vos données seront envoyées à notre partenaire pour le traitement des données, Jebbit. En participant aux Jeux-concours, vous acceptez, si toutefois vous gagnez, que l'on vous photographie. Le gagnant accepte également que ces photographies soient rendues publiques à des fins de marketing pendant une période maximale de 6 mois. Le traitement de vos données personnelles sera réalisé conformément à l'Art. 6, para. 1, p. 1 lit. b DSGVO, notre contrat.

Il n'y a pas de prise de décision automatique dans les cas individuels au sens de l'art. 22 du RGPD. Les données susmentionnées seront supprimées après la fin des Jeux-concours et l'annonce des prix. Vos données personnelles ne seront divulguées qu'aux départements et aux personnes de notre entreprise qui en ont besoin pour remplir les obligations correspondantes. Si des données sont transmises à nos prestataires de services, ils sont contractuellement et juridiquement tenus de traiter les données exclusivement conformément à nos instructions et aux réglementations applicables en matière de protection des données. Sinon, vos données ne seront pas transmises à des tiers.

Pour en savoir plus sur le traitement de vos données personnelles, veuillez vous référer aux documents relatifs à la protection des données concernant le programme HUGO BOSS EXPERIENCE (<https://www.hugoboss.com/ch/fr/about-hugo-boss/privacy-statement-experience/privacy-statement-experience.html>), que vous avez acceptés lors de votre inscription. L'inscription est une condition préalable à la participation aux Jeux-concours. La fourniture de données personnelles en vue de leur traitement est la contrepartie de la participation aux Jeux-concours.